

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DIX FÉVRIER,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 3 février 2022, s'est tenu en visioconférence, sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Céline VÉRON, Benoit AKKAoui, Véronique CHAUEAU, William GALLEY, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Etait absent : Emmanuel LEFÉBURE.

OBJET : Finances-Patrimoine : Mise en vente d'un véhicule réformé

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

L'usure de plusieurs éléments mécaniques du véhicule frigorifique Renault Master immatriculé 3493 YT 49 ne lui permet plus de rouler. Ce dernier était utilisé pour les tournées de portage de repas à domicile du Service de Soutien à Domicile.

L'évaluation du coût des réparations par le Centre de Maintenance Automobile de la Ville d'Angers, le kilométrage et l'âge du véhicule aboutissent à retirer ce véhicule de la circulation et à proposer sa vente à un ferrailleur.

Les caractéristiques du véhicule sont les suivantes :

Camion type Renault Master
Carburant : Gasoil
Date de mise en circulation : 19/03/2004
Kilométrage : 120 605 km
Immatriculation : 3493 YT 49
Numéro de voirie : 1246

La société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT, domicilié 5 allée au Poirier – ZI Ecoflant à ECOUFLANT (49000) propose une reprise à hauteur de 121 €.

La recette sera versée sur la fonction 01 « Opérations non ventilées » et imputée sur le chapitre 775 « Produits de cession des immobilisations » du budget principal.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20220210-DEL-2022-010-DE
Date de télétransmission : 15/02/2022
Date de réception en préfecture : 15/02/2022

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve la mise en vente du véhicule Renault Master immatriculé 3493 YT 49 à la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT au tarif de 121 €,
- décide de retirer de l'actif du patrimoine du CCAS ce véhicule,
- autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette cession.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

